



Comité des Fêtes de Nonville

Place de la Mairie - 77140 Nonville

Tél. 07 69 82 22 01

Facebook : comitedesfetesdenonville

Règlement vide-greniers

- 18 mai 2025 -

- Commune de Nonville (77140) -

1 - Information visiteurs et exposants

L'ouverture au public se fera de 7h00 à 18h00.

Si vous êtes exposant, l'ouverture se fait à partir de 6h00.

L'accès se fera uniquement sur présentation de votre badge d'accès (réception par mail). Si rien n'est reçu, contactez l'organisateur en bas de cette page.

Pour des raisons de sécurité, l'accès sera fermé au niveau du rond-point de la D403. Un fléchage sera mis en place pour arriver via la route de Fontainebleau. À partir de 7h, l'accès sera rouvert.

Se reporter au plan de situation : <https://tinyurl.com/2bfuxqjn>

2 - Tarif

4€ les 2 mètres minimum. Vous réservez ainsi par 2, 4, 6, 8...mètres.

Voitures et fourgons : 6 mètres obligatoires pour des raisons de commodités.

Tout véhicule sera refusé en dessous de 6 mètres réservés.

Gratuit pour les visiteurs.

▷ Pré-réservation obligatoire

Pré-réservation ici : <https://www.mybrocante.fr/m/9912/>

Chèque à l'ordre du «Comité des Fêtes», à envoyer à :

Comité des fêtes de Nonville - Place de la mairie - 77140 Nonville

Important : Afin que nous puissions savoir de qui provient le règlement, le nom doit être identique à la réservation.

Dans le cas contraire, indiquez au dos du chèque le nom de la personne qui a réservé.

3 - Stationnement

- Il est interdit de stationner sur le parking de l'horticulteur ("Au Jardin de la Pensée"), celui-ci étant privé et réservé à la clientèle. La gendarmerie sera appelée si besoin.
- Les trottoirs ou la rue principale ne sont pas des parkings. Nous mettons à disposition un **parking gratuit** de 4000m². Il faut rentrer dans l'Impasse des Prés et suivre le fléchage.

Plan : <https://tinyurl.com/2bfuxqjn>

4 - À noter

- Réservation obligatoire et confirmée à réception de votre règlement.
- Manifestation uniquement ouverte aux particuliers
- Aucun prêt de matériel ne sera effectué pour l'agencement des stands.
- Sortie des véhicules non autorisée avant 17h
- Vente d'animaux interdite
- Barbecue et bouteilles de gaz interdits

5 - Plan de situation

- <https://tinyurl.com/2bfuxqjn>

6 - Contact

- Président de l'association : 07 69 82 22 01
- Mail : comitedesfetesdenonville@gmail.com
- Page Facebook : <https://fb.me/e/6qU5Dlxk3>